

Comment l'Islam maintient-il les droits sociaux ?

L'Islam nous enseigne que les devoirs sociaux doivent être fondés sur l'amour, la gentillesse et le respect des autres.

Il a établi des normes et des critères et défini les droits et les devoirs concernant toutes les relations qui unissent la société.

{Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, le présomptueux, l'arrogant,} [260] Sourate Al-Nisā' : 36.

{... Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien.} [261] Sourate Al-Nisā' : 19.

{Ô vous qui avez cru ! Quand on vous dit : « Faites place [aux autres] dans les assemblées », alors faites place. Allah vous ménagera une place (au Paradis). Et quand on vous dit de vous lever, levez-vous. Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.} [262] Sourate al-Mujādilah : 11.

سؤال وجواب حول الإسلام

Source: <https://islam.contact/qa/fr/show/98/>

Arabic Source: <https://islam.contact/qa/ar/show/98/>

Wednesday 15th of April 2026 03:22:33 AM